



**Règlement grand-ducal du 31 juillet 2016 déterminant les modalités des épreuves de l'examen de fin d'études secondaires techniques du régime technique et du régime de la formation de technicien - ancien régime - RECTIFICATIF.**

La première ligne du tableau « Régime technique, Division artistique » à la page 3059 du Mémorial A - N° 184 du 7 septembre 2016 est remplacée comme suit :

«

Histoire de l'art	4	X	X	2/3	1/3		
-------------------	---	---	---	-----	-----	--	--

»

